RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aract
agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail Hauts-de-France

Synthèse du rapport d'étude

Comment les entreprises de la région Hauts-de-France prennent-elles en compte les enjeux du travail dans leur transition écologique ?

CCI HAUTS-DE-FRANCE

le cnam ceet

Financé par l'Union européenne

Pourquoi cette étude ?

Comment aujourd'hui les entreprises intègrent-elles l'enjeu de la transition écologique dans leurs organisations ? Quels liens font-elles avec les questions du travail et de ses conditions d'exercice ?
Alors que le dernier rapport du GIEC est sans appel sur la responsabilité de l'Homme et de l'industrialisation sur le réchauffement climatique, que les effets de ce réchauffement sont désormais manifestes et qu'ils s'accélèrent, la transition écologique est devenue un impératif et un défi incontournable de notre siècle nous obligeant à revoir nos modes de consommation, de déplacement, de production…
Dans ce contexte, les entreprises ont à mettre en place des actions pour atténuer leurs impacts mais également s'adapter aux changements soit de manière volontaire ou au travers de politiques publiques. Ces actions affectent à différents niveaux leur stratégie, leurs organisations, la qualité de vie et les conditions de travail des salariés et nécessitent d'impliquer l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise et plus précisément les salariés.
Depuis la loi portant la lutte contre le dérèglement climatique du 22 août 2021, dite loi « Climat et résilience », les Comités Sociaux et Economiques (CSE) ont vu leurs prérogatives élargies et doivent être désormais informés et consultés sur les conséquences environnementales des activités de l'entreprise.
Une première étude exploratoire menée en 2021 auprès de 8 entreprises nous a apporté une première série d'hypothèses sur la façon dont l'adaptation aux enjeux du changement climatique sont pris en compte dans l'entreprise. Les entretiens avaient été menés auprès d'entreprises volontaires qui avaient communiqué sur une ou des actions environnementales.
Nous avons voulu préciser et approfondir ces premiers résultats en lançant deux enquêtes à l'échelle régionale avec des partenaires intéressés par cette démarche : la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, le Conservatoire National des Arts et Métiers, le Centre Ressource du Developpement Durable (CERDD) et Hauts-de-France Innovation Développement, l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) Hauts-de-France et la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) Hauts-de-France.

Méthodologie

Deux enquêtes distinctes ont été menées :
> **une enquête auprès de dirigeants d'entreprises**, réalisée par téléphone entre le 9 et le 30 juin 2022.
L' enquête a été réalisée auprès d'entreprises ressortissantes de la CCI Hauts-de-France et a ciblé les entreprises de 10 salariés et plus : 300 questionnaires ont été obtenus, dont 79 dans l'industrie, 30 dans le BTP, 131 dans le tertiaire et 60 dans les transports. Les quotas croisés (secteur et taille) qui avaient été définis ont bien été respectés.
> **une enquête auprès de représentants du personnel** réalisée en ligne du 19 mai au 20 juillet 2022.
61 questionnaires ont été obtenus après 2 mois d'enquête, du 19 mai au 20 juillet 2022.
Cela n'a pas permis de constituer un échantillon de répondants représentatifs de l'ensemble des représentants du personnel des entreprises de la région mais **l'analyse des résultats permet de dégager quelques pistes de réflexion et hypothèses de travail qui seraient à confirmer par la réalisation d'une enquête plus large et représentative de cette population.**

Pour plus d'informations sur la méthodologie et les résultats, le rapport complet de l'étude est téléchargeable sur le site de l'Aract Hauts-de-France : www.hautsdefrance-aract.fr.

Des entreprises qui ont une vision positive de la transition écologique ... mais une action qui reste modérée

Alors que les entreprises interrogées ont une vision plutôt positive de la transition écologique, elles sont encore assez peu nombreuses à intégrer concrètement ces enjeux dans leurs projets ou stratégie et les actions mises en place ont plutôt un caractère réglementaire ou de l'ordre de la « bonne pratique ».

Comment les dirigeants des entreprises voient-ils la transition écologique ?

66% des entreprises interrogées ont une vision positive

34 % sont encore à convaincre

> 2 répondants sur 3 ont une vision plutôt positive de la transition écologique (voie d'avenir, valeur pour l'entreprise). C'est particulièrement le cas dans les entreprises qui appartiennent à un groupe.
> Pour 1 répondant sur 4, la transition écologique est avant tout une inconnue. C'est particulièrement le cas dans les sociétés indépendantes (32%)

De votre point de vue, diriez-vous que la transition écologique est principalement, pour votre entreprise :

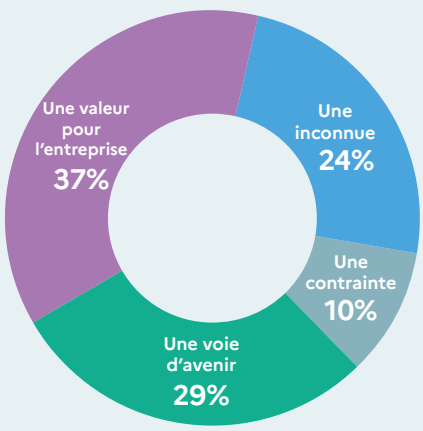

271 répondants - Résultats redressés

Quelle place occupent les questions de transition écologique dans la stratégie des entreprises ?

Quelle place occupent les questions de transition écologique dans la stratégie de votre entreprise ?

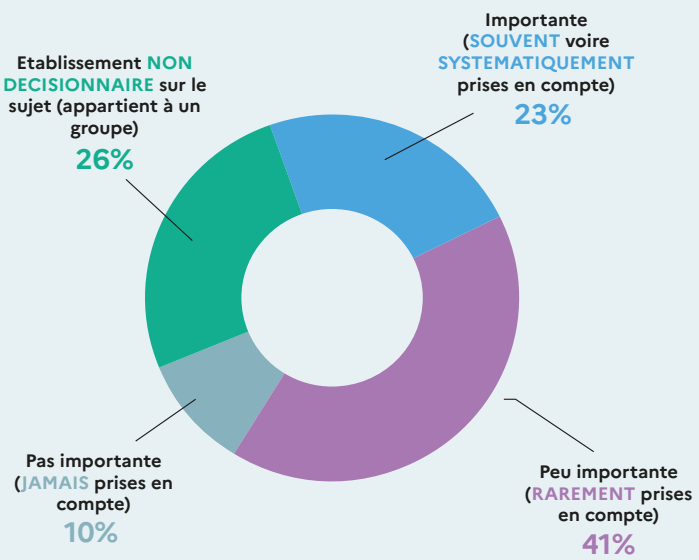

271 répondants - Résultats redressés

1 entreprise sur **4**

accorde une place importante aux questions de transition écologique dans sa stratégie

> **1 entreprise sur 10** ne prend jamais en compte ces enjeux dans ses projets.

Quelles sont les actions mises en place dans les entreprises ?

+ de 80 % des entreprises interrogées **ont mis en place des actions de tri et de recyclage des déchets**

> Une grande majorité des entreprises a mis en place 6 actions ou plus.

> Les actions visant **à réduire les consommations d'énergie, de matières premières ou de consommables sont également bien représentées** (plus de 50% des entreprises).

> La moitié des dirigeants interrogés déclare que leur entreprise intègre des critères environnementaux dans ses achats et/ou met en place des process pour réduire l'impact environnemental de ses produits.

> En revanche, les actions liées aux déplacements des salariés sont assez peu répandues (moins d'une entreprise sur trois).

Proportion d'entreprises déclarant au moins une action parmi les catégories d'actions suivantes :

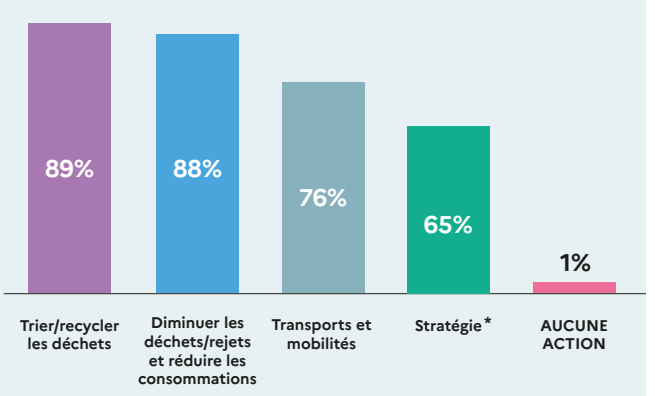

271 répondants - Résultats redressés

*** Exemple : intégrer des critères environnementaux dans les achats**

ZOOM

Enquête représentants du personnel

2 répondants sur 3 estiment que l'action de leur entreprise est insuffisante.

46% des répondants accordent une place importante aux impacts environnementaux dans leurs missions.

Les questions de transport, notamment domicile travail, sont plus fréquemment mentionnées par les représentants du personnel interrogés que chez les dirigeants.

Le travail comme levier de transition

Les entreprises identifient bien l'impact de ces actions sur leur organisation du travail mais beaucoup moins sur les conditions de travail de leurs salariés.
Anticiper les questions organisationnelles permettrait de lever des freins à l'action.

Quel est l'impact des actions mises en place sur les salariés ?

75 % des entreprises interrogées **estiment que les actions mises en place ont eu un impact sur leurs salariés**

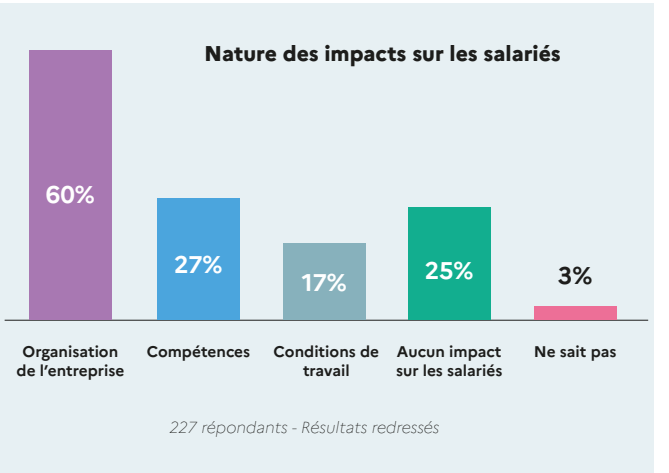

> 41% des entreprises accordant une place importante aux questions de transition écologique dans leur stratégie, citent les difficultés organisationnelles comme l'une des principales difficultés dans leurs projets.
> Les projets ont principalement affecté le matériel, les pratiques et l'organisation du travail ainsi que les compétences des salariés.

ZOOM

Enquête représentants du personnel

Près de la moitié des répondants estiment que les projets de transition écologique ont un impact à la fois positif et négatif sur les salariés et les conditions de travail.

L'intégration des salariés au projet

Les dirigeants et les représentants des salariés interrogés semblent avoir des points de vue très différents sur l'intégration des salariés au projet.
Alors que l'adhésion des salariés est identifiée comme un levier très important, leur association aux projets prend le plus souvent la forme d'informations données par l'employeur. Ils sont beaucoup plus rarement impliqués dans la prise de décisions.

Quelle prise en compte des salariés dans la réflexion sur le projet ?

2 répondants sur 3 considérent que **l'adhésion des salariés est un levier très important ou assez important pour la mise en place des projets**

> L' association des salariés aux réflexions a pris principalement la forme de réunions d'information.

Avez-vous intégré à vos réflexions l'impact du projet sur le travail de vos salariés ?

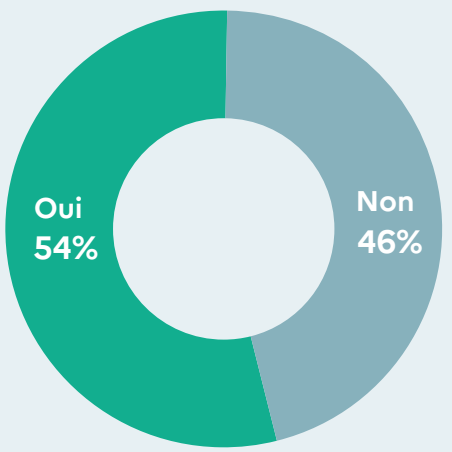

80 répondants - Résultats bruts

> Toutefois, dans la pratique, seule la moitié des dirigeants indique avoir intégré l'impact des projets sur le travail de ses salariés.

ZOOM

Enquête représentants du personnel

Les représentants du personnel estiment que l'amélioration des conditions de travail et l'évolution de l'organisation interne constituent des éléments importants pour expliquer l'adhésion des salariés au projet. C'est moins le cas parmi les dirigeants.

Comment les salariés et le CSE ont-ils été concrètement associés aux réflexions en amont du projet ?

Seuls 3 répondants sur 10 ont intégrés leurs salariés à des groupes de travail

> Lorsque les salariés ont été associés directement aux réflexions en amont concernant les impacts du projet sur le travail, cela s'est fait principalement sous la forme de réunions d'information (7 répondants sur 10) ou de recueil de leurs avis sur certains aspects du projet (6 répondants sur 10).

> Par ailleurs, selon les 24 répondants dont l'entreprise dispose d'un CSE, celui-ci a très fréquemment été associé via une simple information donnée dans le cadre des réunions (7 répondants sur 10).
Il a beaucoup moins fréquemment participé à des prises de décision sur certains aspects du projet (3 répondants sur 10). Le CSE n'a quasiment jamais été utilisé pour être un relais de mobilisation des salariés autour du projet, et les CSE ont peu fait appel à une expertise externe pour les accompagner.

Quelle(s) forme(s) a pris la concertation avec les salariés ?

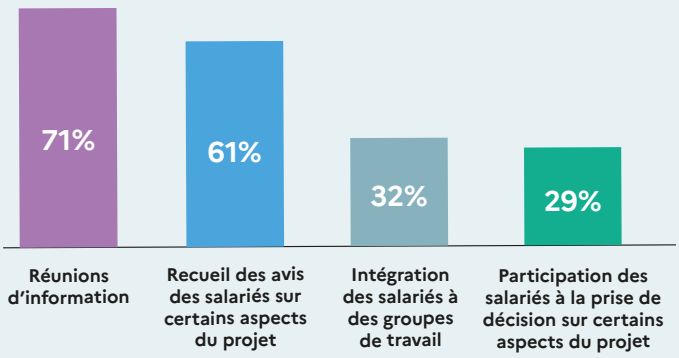

38 répondants - Résultats bruts

Quelle(s) forme(s) a pris la concertation avec le CSE ?

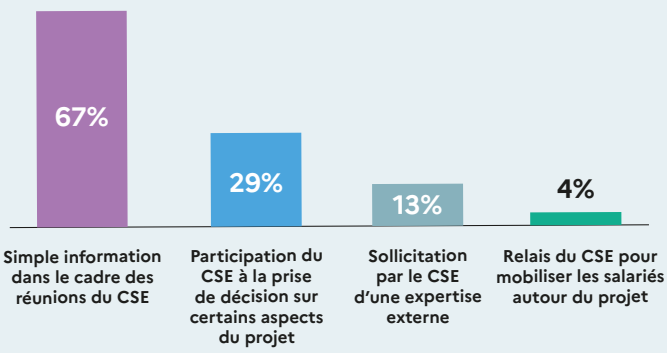

24 répondants - Résultats bruts

ZOOM

Enquête représentants du personnel

Moins de la moitié des répondants a connaissance des nouvelles attributions du CSE dans le domaine des impacts environnementaux des entreprises.

6 répondants sur 10 indiquent qu'ils n'ont encore jamais reçu d'informations sur le sujet de la transition écologique.

Les leviers et les freins du passage à l'action

Quels sont les éléments qui déclenchent la prise en compte de la transition écologique dans les projets des entreprises ?

Des convictions personnelles en matière d'écologie pour **77%** des répondants

Les deux principaux facteurs déclencheurs de la décision de prendre en compte les questions de transition écologique dans les projets des entreprises sont les convictions personnelles en matière d'écologie (77%) et le respect des réglementations actuelles ou à venir (67%).

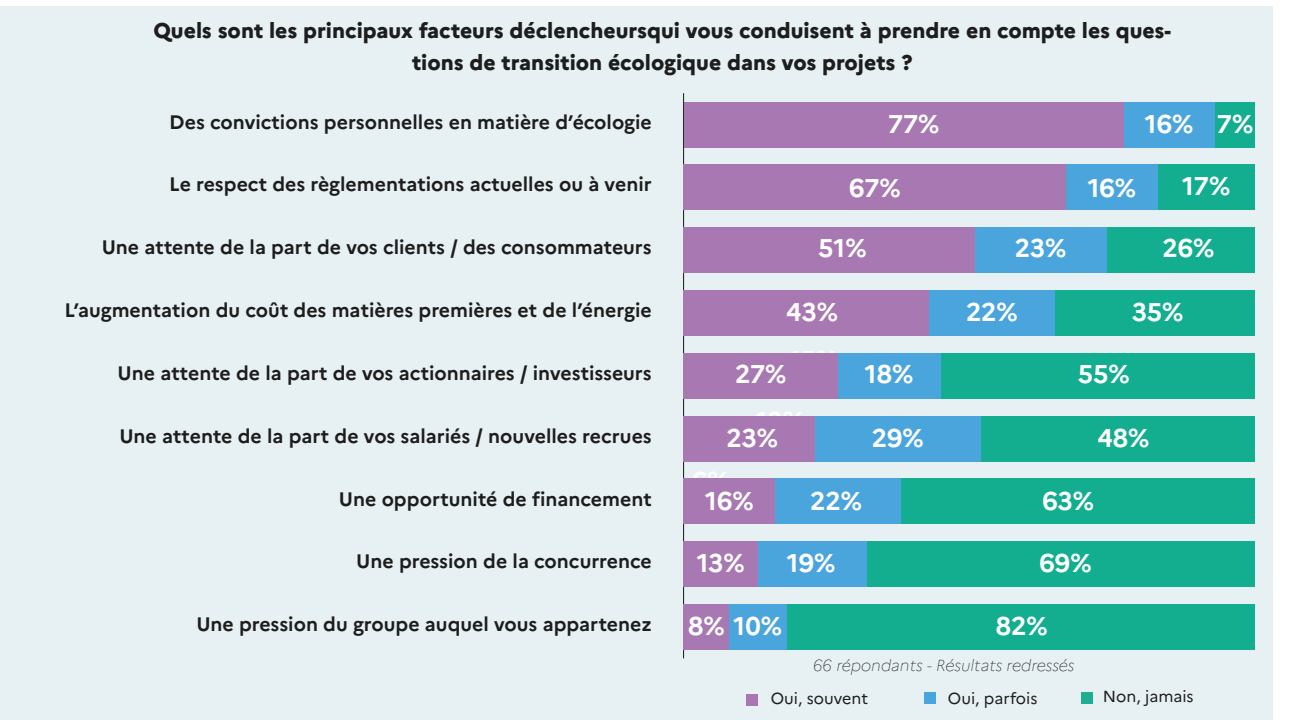

Quelles difficultés les dirigeants ont-ils rencontré dans leur projets ?

Des difficultés liées à l'organisation pour **41%** des répondants

Les difficultés d'ordre organisationelles (41%) ou techniques (38%) sont les plus fréquemment citées.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez lorsque vous prenez en compte les questions de transition écologique dans vos projets.

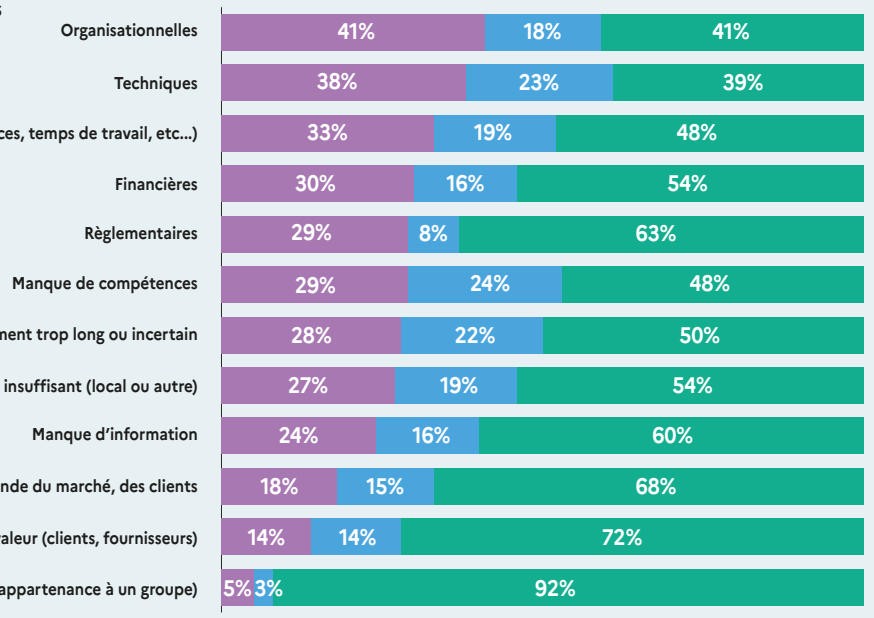

Par qui les entreprises ont-elles été accompagnées ?

Parmi les structures qui peuvent les accompagner, les entreprises recourrent principalement aux fournisseurs.
L'accompagnement a principalement porté sur des conseils et études (58%), du financement (45%) et de la recherche et développement (45%). A noter que les répondants à la tête d'entreprises de plus de 50 salariés ont également souvent eu recours à un accompagnement sur des aspects méthodologiques (50%).

4 répondants sur 10 ont été accompagnés par des structures externes, principalement par des fournisseurs

Par qui avez-vous été accompagné ?

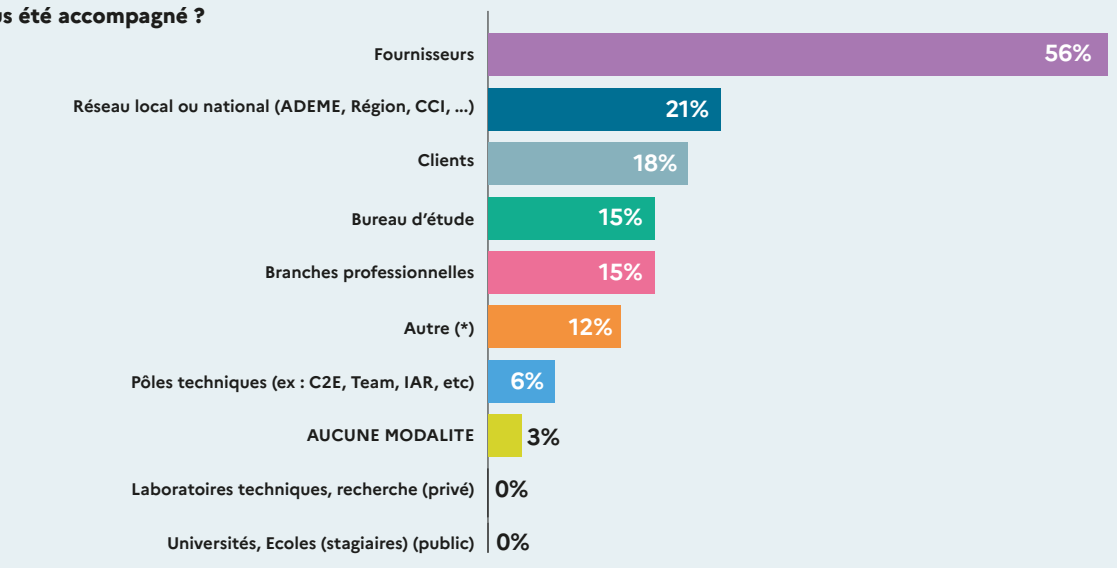

(*) Autre : Banque ; HDFID ; Agence de l'eau ; Non précisé

34 répondants - Résultats bruts

Notre offre de service

Notre accompagnons les entreprises dans la prise en compte de la transition écologique. Notre offre de service se centre sur l'analyse du travail et la conduite de projet de transformation en s'appuyant notamment sur des démarches collectives et participatives.

Se sensibiliser

Serious Game Transition Ecologique et Travail

Un atelier ludique et collaboratif d'une demi-journée pour comprendre l'impact de la transition écologique sur le travail et amorcer les échanges sur la recherche de solutions et la conduite de la transformation.

Public concerné

Entreprises,
organismes publics, étudiants, partenaires sociaux

Dates

Nous consulter par mail :
hautsdefrance.aract@anact.fr

Format

2h

Modalités

- Intra-entreprises
- 12 participants max

Programme

> des éléments de repère sur le changement climatique et ses enjeux.

> une fresque permettant d'échanger sur l'impact de l'entreprise sur le climat et sa possibilité d'agir.

> un jeu de maquette permettant de se projeter sur l'impact d'un projet de transition écologique sur le travail.

> un débriefing sur les enjeux d'atténuation/adaptation pour l'entreprise, la conduite de la transformation, la place du dialogue social, ...

Etre accompagné

Mettre en place un projet de transformation

L'Aract vous accompagne dans la mise en œuvre de tout en partie de votre démarche (définition des enjeux, objectifs / diagnostic partagé / cadrage des espaces de décision, de pilotage, de production / mise en place d'expérimentation, d'évaluation embarquée / ...) en rendant les salariés véritables parties prenantes des transformations.

Public concerné

Entreprises (TPE-PME)

Format

Accompagnement sur mesure

Modalité d'accompagnement

Contactez-nous, nous évaluerons votre besoin
hautsdefrance.aract@anact.fr

Impliquer les salariés dans une démarche de transformation

L'Aract vous accompagne pour mettre en place des espaces de discussion sur la transition écologique centrés sur l'expérience du travail afin de partager les enjeux, les règles de métier, le sens de l'activité, ses ressources, ses contraintes.... pour construire des solutions partagées avec les différents acteurs de l'entreprise afin d'anticiper les fonctionnements de demain.

Public concerné

Entreprises (TPE-PME)

Format

Accompagnement sur mesure

Modalité d'accompagnement

Contactez-nous, nous évaluerons votre besoin
hautsdefrance.aract@anact.fr

Télécharger l'étude complète
sur notre site internet : hautsdefrance-aract.fr

Nous contacter

Aract Hauts-de-France

Etablissement de Lille
197, rue Nationale
59000 LILLE
Tél : 03.28.38.03.50

Etablissement d'Amiens
11, rue de Noyon
80000 AMIENS

hautsdefrance.aract@anact.fr

Aract Hauts-de-France
Aract Hauts-de-France
@ARACTHDF
@ARACTHDF

Restez informés

hautsdefrance-aract.fr